

## Conseil municipal du 5 octobre 2023

### Question orale de : Sandra Nguyen Dérosier - Groupe Pontoise Ecologique et Solidaire

En cette rentrée, le changement des modalités de réservation et d'annulation des prestations périscolaires a été la cause de nombreuses difficultés. Au conseil municipal du 25 mai dernier, nous alertions déjà l'équipe municipale sur les risques pour les familles concernant ces changements, y compris sur la nécessité de vérifier qu'il y aurait suffisamment de places pour accueillir tous les enfants pontoisiens. Nous avons demandé qu'en cas d'absence des enseignants, les prestations périscolaires soient déduites si les parents acceptent de garder leur enfant pour qu'ils ne se voient pas facturer un repas non consommé. Nous avons d'ailleurs voté contre votre proposition de nouveau règlement.

Les faits à ce jour, confirment nos appréhensions du mois de mai et font un constat encore plus inquiétant : manque d'ergonomie du nouveau portail internet, lourdes procédures de validation des dossiers, conséquences désastreuses de l'allongement du délai de réservation et d'annulation, mise en place d'un jour de carence. Les parents ont le plus grand mal à s'adapter à ces contraintes, en particulier les travailleurs de « première ligne », pourtant bien identifiés et reconnus pendant la crise liée à la Covid. Et la nécessité de produire un justificatif médical ne va pas dans le sens de la simplification face aux problèmes rencontrés par les habitants qui subissent la désertification médicale de notre agglomération.

Pour l'accueil en centre de loisirs aux vacances de la Toussaint, il semble ne plus y avoir de places, 5 jours avant la date de clôture des inscriptions. La mairie contactée par les parents, aurait répondu qu'il n'y avait pas de solution à ce problème. Au conseil du 25 mai lorsque nous nous étions inquiétés de l'ajout de la condition sur les capacités d'accueil dans le règlement, Madame l'adjointe au maire chargée de l'éducation nous avait pourtant assuré que « *cela ne pose aujourd'hui aucun problème pour les familles* ».

Après la diffusion d'une pétition recueillant presque 600 signatures, les représentants de parents d'élèves ont été reçus en mairie le 19 septembre. Les réponses qui leur ont été faites sonnent comme un déni des problèmes et une fin de non recevoir : pas de réduction du délai de réservation de cantine ni de l'accueil du soir, pas d'annulation de facturation du repas quand les enfants sont gardés pour absence d'enseignant, pas de suppression du jour de carence en centre de loisirs...Au-delà du manque d'arguments soutenant certains choix de l'équipe municipale, le retour des parents d'élèves souligne une indifférence, voire une arrogance face à leurs questionnements.

Madame la maire, comme nous vous le demandons régulièrement ainsi qu'à votre équipe municipale, ces faits récents montrent combien il est essentiel de travailler en amont et dans la concertation avec les habitants. Il n'est pas trop tard pour recevoir à nouveau les représentants des parents d'élèves, recenser l'ensemble des problématiques et y répondre point par point.

Nous souhaitons donc connaître la manière dont vous comptez répondre aux parents, concernant le nouveau règlement périscolaire, le portail « famille » sur le site internet de la ville et les places en centre de loisirs des prochaines vacances scolaires.

Nous savons que le règlement du conseil municipal ne nous autorise pas à répondre à vos arguments, nous rédigerons donc un courrier en fonction de votre réponse, afin d'envisager les suites de ce dossier sur lequel les habitants ont notre total soutien.

Je vous remercie.